

2ème Concertation de Proximité restreinte MAIA Pays de Quimperlé

30 avril 2019





Sommaire

PARTIE 1

Participer et Décider

1. La concertation de proximité
2. Les Ateliers SCI
3. L'hébergement temporaire personnes âgées
4. Partenariat

PARTIE 2

Analyser

1. La coordination de parcours

PARTIE 3

Communiquer et S'informer

1. Référentiel des missions
2. Newsletter ?
3. La MDPH
4. Le pôle enfance APAJH

PARTIE 4

Calendrier

PARTIE 1

Participer et Décider

MAIA du Pays de Quimperlé





1.1

La concertation de proximité



Développer la concertation de proximité polyvalente

- **Composition - Nouveaux partenaires :**

Mme Picantin, Médecin PMI

Hélène Guiziou, Responsable mission locale (absence excusée ce jour)

Mme Loy, infirmière éducation nationale (absence excusée ce jour)

- **Charte de fonctionnement : cf pièce jointe.**

⇒ Validation de la charte de fonctionnement

⇒ Avis/observations à recueillir auprès des absents



1.2 Les ateliers SCI



Les ateliers SCI Situation Concrète Insatisfaisante

Les 7 mars 2019, 6 juin 2019 et 3 octobre
2019
dans les locaux Cap Autonomie Santé de
Quimperlé

Ces temps de rencontres interprofessionnels ont pour objectif :

D'offrir un lieu d'échange, d'analyse et de partage d'expériences autour de situations concrètes.

Ces rencontres permettent ainsi :

- d'échanger sur les pratiques professionnelles lors de situations concrètes ;
- de dégager des pistes d'amélioration quant aux difficultés rencontrées par les acteurs ;
- et de favoriser et développer le partenariat.

Public :

Ces ateliers s'adressent à tous professionnels des secteurs médico-social, sanitaire, social et éducatif.

Programmation pour 2019 :

Cap Autonomie Santé organise trois ateliers d'échanges au sein de ses locaux :
3 place Charles de Gaulle
29 300 QUIMPERLE

Ces rencontres interprofessionnelles auront lieu :

- Le jeudi 7 mars 2019 - de 8h à 10h, autour d'un petit déjeuner,
- Le jeudi 6 juin 2019 - de 14h à 16h, autour d'un goûter,
- Le jeudi 3 octobre 2019 - de 20h à 22h autour d'un dîner

Ces ateliers sont gratuits

L'inscription préalable est obligatoire (participation limitée à 12 personnes)

Contacts

Cécile HENNE c.henne@capautonomiesante.bzh



3 Place Charles De Gaulle – 29300 QUIMPERLE



1.2

Les ateliers SCI



Mettre en œuvre un « comité de situations complexes »

Ces temps de rencontres interprofessionnels ont pour objectif :

D'offrir un lieu d'échange, d'analyse et de partage d'expériences autour de situations concrètes.

Ces rencontres permettent ainsi :

- d'**échanger** sur les pratiques professionnelles lors de situations concrètes ;
- de dégager des pistes d'**amélioration** quant aux difficultés rencontrées par les acteurs ;
- et de favoriser et développer le **partenariat**.



1 atelier le jeudi 7 mars (8-10h) : 6 participants

Prochain atelier : jeudi 6 juin (14-16h) + Scaër

Calendrier : 1 Atelier SCI par trimestre. Revoir fréquence pour 2020 ?

**Ethique et
posture
professionnelle**



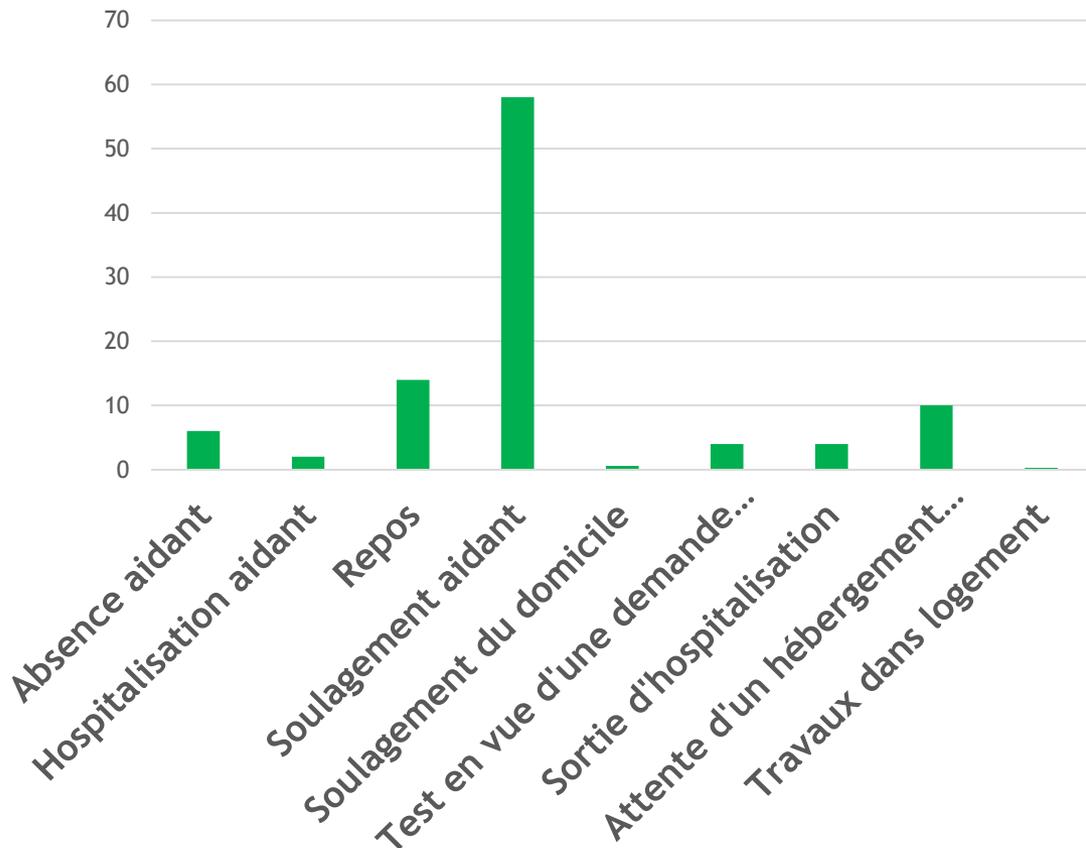
1.3

L'hébergement temporaire personnes âgées

➡ mettre en place un groupe de travail HT



2 séances de travail avec EHPAD et orienteurs.



| | Territoire |
|--------------------------------|-------------|
| Taux d'occupation | |
| Nombre de résidents accueillis | 131 |
| Age moyen des résidents | 85 ans |
| GIR | 40% GIR 1-2 |
| Nombre de séjours | 180 |
| Durée moyenne de séjour | 20 jours |



1.3

L'hébergement temporaire personnes âgées



mettre en place un groupe de travail HT

Problématiques :

- Réponse dans l'urgence ?
- Evolution du profil des personnes accueillies
- Difficultés d'acceptation par la famille/aidant et/ou par la PA du besoin de répit



Pistes de travail :

- communication/sensibilisation
- accueil/hébergement d'urgence
- nouvelles prestations



Poursuite des réflexions dans le champ PH, santé mentale, précarité.

⇒ **Vigilance** : veiller à ne pas organiser une réponse unique autour d'une solution unique pour tous les publics.



1.4

Partenariat



Poursuivre le diagnostic du territoire

Ateliers MAIA : difficultés dans le parcours entre le domicile et le soin psychiatrique.

Projet territorial de santé mentale : PTSM 29 et 56

Rencontres partenaires enfance et jeunesse : PMI, Relais assistante maternelle, ALSH, MJC, infirmières scolaires.

Axe de travail MDPH : améliorer le repérage du handicap

Pistes d'actions :

Développer l'articulation entre les services : favoriser la concertation des acteurs



Accompagner la mise en place de sensibilisation des acteurs du territoire (handicap et pathologies psychiatriques).

- ⇒ Validation des pistes d'actions préconisées
- ⇒ Intégrer les bailleurs sociaux dans les temps de sensibilisation.

PARTIE 2

Analyser

MAIA Pays de Quimperlé





1.1

La coordination de parcours



Renforcer l'intégration des services internes

3 degrés de réponses :

- Le premier : **information/orientation**
- Le second : **appui aux pratiques professionnelles**
- Le troisième : **appui aux pratiques professionnelles + accompagnement renforcé de la personne**



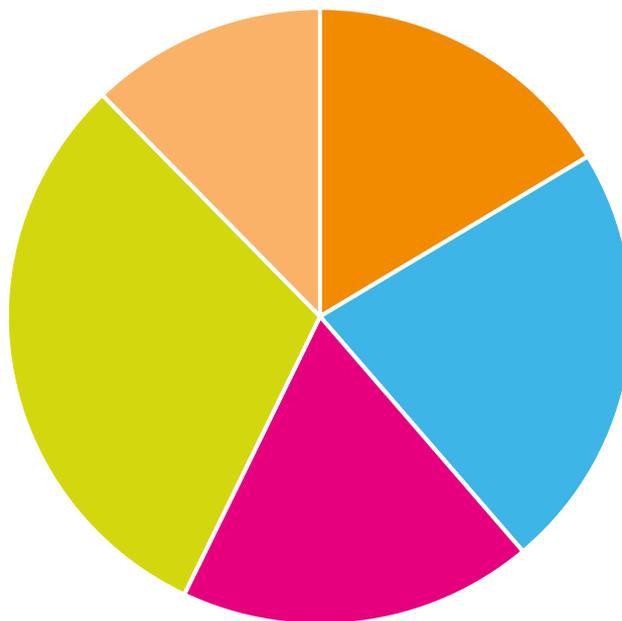
1.1

La coordination de parcours



Renforcer l'intégration des services internes

Domaines d'action



■ santé mentale ■ PA ■ PH ■ Précarité ■ enfance

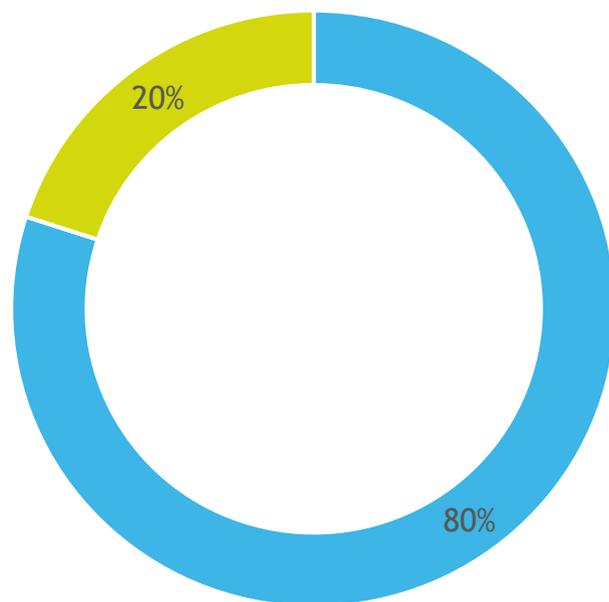


1.1

La coordination de parcours

➔ Renforcer l'intégration des services internes

Réponse aux sollicitations



Sur 20 situations :
5 relèveraient
d'un niveau 3
CLIC

■ Appui à la coordination ■ Accompagnement renforcé



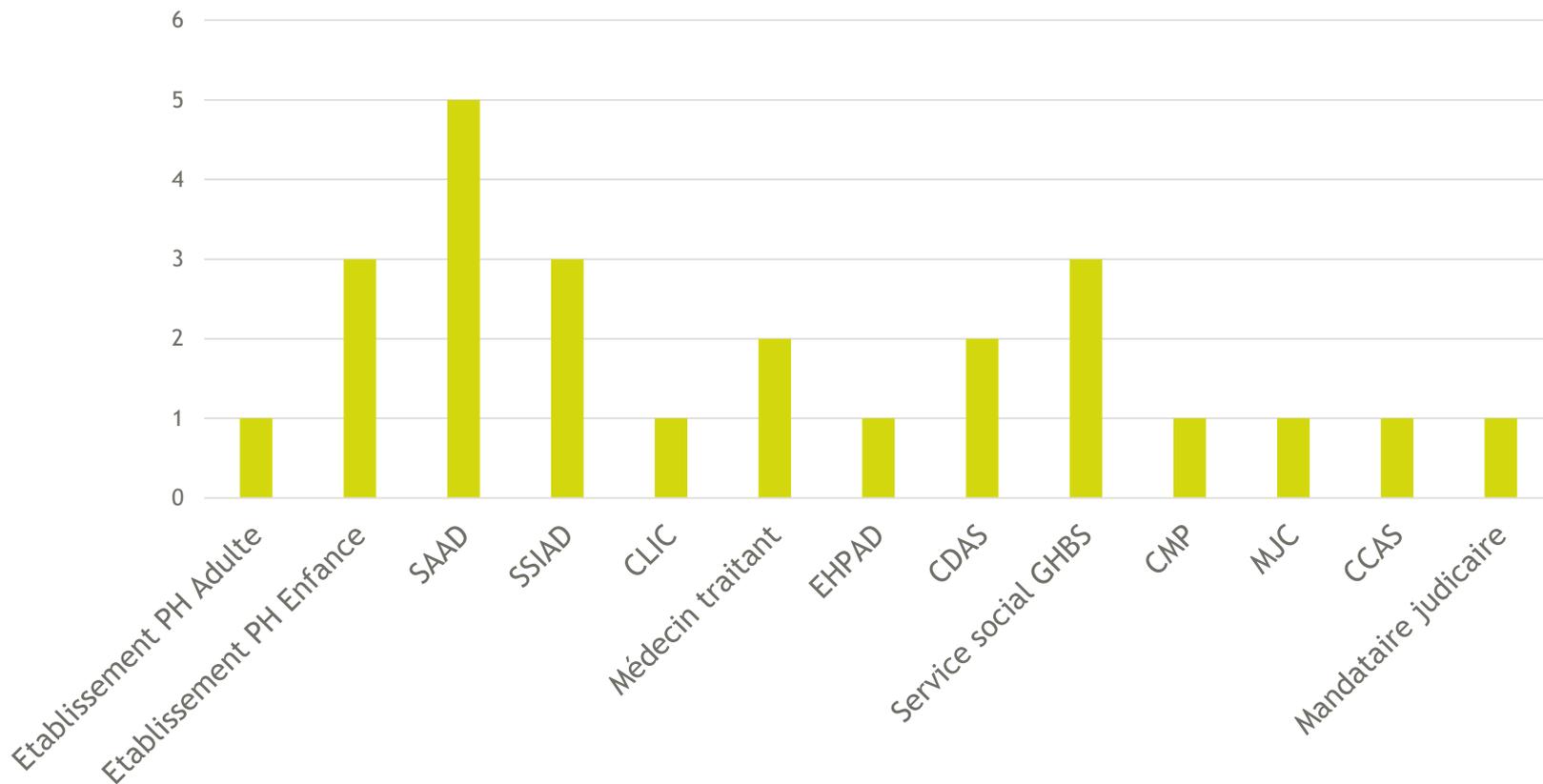
1.1

La coordination de parcours



Renforcer l'intégration des services internes

Orienteurs





1.1

La coordination de parcours

➔ Renforcer l'intégration des services internes



Des problématiques, manques et dysfonctionnements de parcours.

Remontée en Concertation départementale : situations relevant d'un CLIC niveau 3.

PARTIE 3

Communiquer et s'informer

MAIA Pays de Quimperlé





1.1

Savoir « qui fait quoi, et comment ? »



Elaborer un référentiel de missions

Objectif : décrire l'offre de services, différencier les missions et rendre l'orientation opérationnelle.

➤ Quel support ? Quel espace de diffusion ?

<https://infosociale.finistere.fr>



Constitution d'un groupe de travail pour penser le support numérique, son ergonomie nécessaire, les liens avec supports existants et à venir (ROR, annuaire, ...)

⇒ GT sept-octobre 2019.



1.2 Newsletter ?

Pour communiquer sur les actions MAIA, sur coordination de parcours et autres actualités.

Sous forme de relevé de décisions de la concertation de proximité?

- Quel format ?
- Quelle fréquence ?
- Quelles modalités ?

Le CLIC a inscrit dans son projet de service la diffusion d'une lettre d'information.

⇒ Travailler avec CIAS-CLIC pour penser une harmonisation-Mutualisation ?

PARTIE 4

Calendrier 2019





MAIA - Pays de Quimperlé

Merci